



AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHÉRENT



CTPS GRAND SAUMUROIS
Association Loi du 1^{er} juillet 1901
5 quai Comte Lair
49400 SAUMUR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



CTPS GRAND SAUMUROIS
Association Loi du 1^{er} juillet 1901
5 quai Comte Lair
49400 SAUMUR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CPTS GRAND SAUMUROIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation et leur correct rattachement à l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

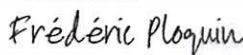
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 30 septembre 2025

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé

30 septembre 2025

DocuSigned by:

B618C8E3451341B...



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 464,00	- 312,32	1 151,68	1 444,48	- 292,80	- 20,27
Autres immobilisations corporelles	11 045,14	- 4 323,70	6 721,44	7 442,35	- 720,91	- 9,69
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	542,65		542,65	542,65		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	13 051,79	- 4 636,02	8 415,77	9 429,48	- 1 013,71	- 10,75
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	201 375,56		201 375,56	230 729,41	- 29 353,85	- 12,72
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	409 030,44		409 030,44	364 250,71	44 779,73	12,29
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	10 869,30		10 869,30	57 245,93	- 46 376,63	- 81,01
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	1 615,47		1 615,47		1 615,47	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	622 890,77		622 890,77	652 226,05	- 29 335,28	- 4,50
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	635 942,56	- 4 636,02	631 306,54	661 655,53	- 30 348,99	- 4,59

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
Total	Total	
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	638 697,44	459 626,05
Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 33 880,96	179 071,39
Situation nette (sous total)	604 816,48	638 697,44
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	604 816,48	638 697,44
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 500,00	7 500,00
Provisions pour charges		
Total Provisions (III)	7 500,00	7 500,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 593,59	9 084,27
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 396,47	6 373,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	18 990,06	15 458,09
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	631 306,54	661 655,53

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Cotisations</i>	2 086,00	1 040,00	1 046,00	100,58
Ventes de biens et services				
<i>Ventes de biens</i>				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
<i>Ventes de prestations de service</i>				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	401 264,59	425 815,75	- 24 551,16	- 5,77
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>				
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
<i>Contributions financières</i>				
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>		282,43	- 282,43	- 100,00
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>				
<i>Autres produits</i>	11,02	3,00	8,02	267,33
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	403 361,61	427 141,18	- 23 779,57	- 5,57
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock</i>				
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	318 311,71	204 255,09	114 056,62	55,84
<i>Aides financières</i>				
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	801,14		801,14	
<i>Salaires et traitements</i>	44 846,34	34 362,25	10 484,09	30,51
<i>Charges sociales</i>	8 637,65	6 436,66	2 200,99	34,19
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	2 013,70	1 506,78	506,92	33,64
<i>Dotations aux provisions</i>		7 500,00	- 7 500,00	- 100,00
<i>Reports en fonds dédiés</i>				
<i>Autres charges</i>	38,28	0,62	37,66	6 074,19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	374 648,82	254 061,40	120 587,42	47,46
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	28 712,79	173 079,78	- 144 366,99	- 83,41
PRODUITS FINANCIERS				
<i>De participation</i>				
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	5 649,73	6 511,61	- 861,88	- 13,24
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 649,73	6 511,61	- 861,88	- 13,24
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilés</i>				
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 649,73	6 511,61	- 861,88	- 13,24
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	34 362,52	179 591,39	- 145 228,87	- 80,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	37,52	500,00	- 462,48	- 92,50
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	37,52	500,00	- 462,48	- 92,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	67 500,00		67 500,00	
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	67 500,00		67 500,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 67 462,48	500,00	- 67 962,48	- 13 592,50
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>	<i>781,00</i>	<i>1 020,00</i>	<i>- 239,00</i>	<i>- 23,43</i>
Total des produits (I + III + V)	409 048,86	434 152,79	- 25 103,93	- 5,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	442 929,82	255 081,40	187 848,42	73,64
EXCEDENT		179 071,39	- 179 071,39	- 100,00
DEFICIT	- 33 880,96		- 33 880,96	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Dons en nature</i>	<i>25 200,00</i>	<i>1 800,00</i>	<i>23 400,00</i>	<i>1 300,00</i>
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Bénévolat</i>				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 200,00	1 800,00	23 400,00	1 300,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Secours en nature</i>				
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Personnel bénévole</i>	<i>25 200,00</i>	<i>1 800,00</i>	<i>23 400,00</i>	<i>1 300,00</i>
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 200,00	1 800,00	23 400,00	1 300,00

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 631306.54 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -33880.96 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association a pour but :

- de renforcer la coordination et l'organisation entre professionnels de santé et acteurs des champs sanitaire, médico-social, social et médical,
- de développer l'interconnaissance entre les acteurs de santé et du médico-social pour optimiser le parcours de soins des usagers,
- de favoriser les relations pluriprofessionnelles des acteurs du territoire,
- d'optimiser la qualité de la prise en charge,
- de faciliter le parcours de soins de la population,
- d'améliorer l'articulation entre le premier, le deuxième recours et le secteur hospitalier sur le territoire de la CPTS,
- de renforcer les liens entre les partenaires institutionnels,
- de former une communauté de santé attractive pour d'autres spécialités médicales et favoriser l'intégration des nouvelles générations de professionnels,
- de mutualiser les moyens et les tâches qui entrent dans le cadre des soins de proximité,
- de favoriser le travail de prévention et d'éducation pour la santé.

Exemple

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans
- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Non concerné.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes de bilan

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	1 464,00					1 464,00	
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers							
Autres imm. Corp. Matériel de transport							
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	3 348,93		999,99			4 348,92	
Autres imm. Corp. Mobilier	6 696,22					6 696,22	
Autres imm. Corp. Divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	11 509,15		999,99			12 509,14	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	542,65					542,65	
Sous-total	542,65					542,65	
Total	12 051,80		999,99			13 051,79	

Notes relatives aux postes du bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS					
Réévaluations					
Acquisitions		999,99			999,99
Apports					
Créations					
Virements de l'actif circulant					
Virements de poste à poste					
Sous-total		999,99			999,99
VENTILATION DES DIMINUTIONS					
Virements de poste à poste					
Cessions					
Mises hors service					
Scissions					
Virements vers l'actif circulant					
Sous-total					

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	19,52	292,80		312,32
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers				
Autres imm. Corp. Matériel de transport				
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	2 210,33	1 051,48		3 261,81
Autres imm. Corp. Mobilier	392,47	669,42		1 061,89
Autres imm. Corp. Divers				
Sous-total	2 622,32	2 013,70		4 636,02
Total	2 622,32	2 013,70		4 636,02

Notes relatives aux postes du bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	542,65		542,65
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	542,65		542,65
ACTIF CIRCULANT	202 991,03	202 991,03	
Créances bénéficiaires et comptes rattachés			
Clients douteux ou litigieux			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	181,56	181,56	
État et autres collectivités publiques	201 194,00	201 194,00	
Impôts sur les bénéfices			
TVA			
Autres impôts et taxes versements			
Divers	201 194,00	201 194,00	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 615,47	1 615,47	
Total	203 533,68	202 991,03	542,65

(1) Prêts accordés en cours d'exercice :-

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice :-

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>	459 626,05	179 071,39			638 697,44
<i>Report à nouveau</i>					
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	179 071,39	- 179 071,39		33 880,96	- 33 880,96
Situation nette (sous total)	638 697,44			33 880,96	604 816,48
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>					
<i>Provisions réglementées</i>					
Total	638 697,44			33 880,96	604 816,48

Notes relatives aux postes du bilan

Provisions

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges	7 500,00				7 500,00
Pour garanties données aux bénéficiaires					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Total	7 500,00				7 500,00

Ventilation des dotations et reprises

	Exercice N	Exercice N-1
Exploitation		
Dotations d'exploitation		7 500,00
Reprises d'exploitation		
Total Exploitation		- 7 500,00
Financier		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
Exceptionnel		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises		- 7 500,00

Notes relatives aux postes du bilan

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
<i>Emprunts obligataires convertibles (1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)</i>				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)</i>				
AUTRES DETTES	18 990,06	18 990,06		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>10 593,59</i>	<i>10 593,59</i>		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>4 942,00</i>	<i>4 942,00</i>		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	<i>2 352,45</i>	<i>2 352,45</i>		
État et autres collectivités publiques	1 102,02	1 102,02		
<i>Impôt sur les sociétés</i>	<i>810,00</i>	<i>810,00</i>		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	<i>292,02</i>	<i>292,02</i>		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs (3)</i>				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	18 990,06	18 990,06		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :-

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice :-

(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Notes relatives aux postes du bilan

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	10 593,59	7 870,83	2 722,76	34,59
Charges à payer - Divers	4 279,28	4 223,28	56,00	1,33
Total	14 872,87	12 094,11	2 778,76	22,98

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 615,47			
Total	1 615,47			

Notes relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics					401 264,59	401 264,59
Subvention d'exploitation						
Subvention d'investissement						
Total					401 264,59	401 264,59

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 3 822 €

Notes relatives au compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels

	Montant brut
Sur opérations de gestion	37,52
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations, et transfert des charges	
Total	37,52

Détail des charges exceptionnelles

	Montant brut
Sur opérations de gestion	- 67 500,00
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total	- 67 500,00

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	25 200,00	1 800,00
Dons en nature	25 200,00	1 800,00
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total	25 200,00	1 800,00
EMPLOIS	- 25 200,00	- 1 800,00
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	- 25 200,00	- 1 800,00
Total	- 25 200,00	- 1 800,00

Autres informations

Tableau des effectifs

		Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL		
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Ouvriers		1,80
Total		1,80